

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce Journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Pour Roubaix, 25 francs par an.
Annuaire 14 six mois.
7 50 trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BARRAULT et Co, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul chargé de la publication des annonces de MM. HAYES, LAFFITE, BARRAULT et Co, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 9 Novembre 1865

BULLETIN

Comme on pouvait s'y attendre, la question des receveurs généraux rencontre plus d'une difficulté grave. C'est à ce point qu'il est parlé dans le monde financier et politique de l'ajournement de cette mesure. Plusieurs journaux supposent qu'à la place des receveurs généraux, on sacrifiera les payeurs de département. Cette conjecture est au moins prématurée.

Le *Labrador* et le *Camer* ont quitté le port de Civita-Vecchia, le 7, dans la soirée. Les frégates transportent à Port-Vendres deux batteries d'artillerie de la division d'occupation de Rome.

Les frégates de la marine impériale, *Mogador* et *Ledardo*, que nous avons annoncées être parties dimanche soir, n'ont pu être immédiatement appareillées que mardi de Toulon pour Civita-Vecchia.

Les avis du Mexique, en date du 18, vus de la Nouvelle-Orléans, portent que l'Empereur Maximilien a adopté publiquement Augustin Iturbide pour son successeur au trône.

La *Correspondencia* assure que le corps de troupes américaines stationné sur le front du Mexique vient d'être licencié presque en entier. L'effectif des forces restées dans ce cantonnement monterait à peine à 9,000 hommes.

Le gouvernement anglais vient, dit-on, de décider l'envoi de troupes à la Jamaïque, et deux frégates à vapeur, la *Pearl* et la *Dumas* sont entrées en armement à Portsmouth. Elles partiront dans quelques jours pour Kingston.

Les journaux russes discutent la réforme judiciaire promulguée le 23 octobre dernier. Ils considèrent cette réforme comme très importante et disent qu'elle fera époque dans l'histoire de la législation russe. La réforme en question fixe les nouvelles procédures civile et criminelle qui sont établies sur le modèle des autres législations européennes. Elle réduit les instances, introduit les débats judiciaires, admet

les explications des plaignants et des inculpés, donne la publication aux débats judiciaires, rend les tribunaux indépendants des autorités administratives, et diminue notablement les délais des poursuites. Le système suivi jusqu'à présent pour entamer une action en justice, système entraînant toute sorte d'ennuis et de retards, est remplacé par un règlement plus simple et plus pratique. Enfin l'affaire, une fois instruite en première instance et portée devant une juridiction supérieure, ne peut plus être l'objet d'une nouvelle instruction.

Cette réforme sera prochainement suivie de l'institution des juges de paix dans tout l'empire.

J. REBOUX

Nouvelles de l'Algérie.

On lit dans le *Courrier d'Oran* :

« Les esprits, en ce moment surexcités par des causes diverses, se laissent entraîner à l'exagération en toutes choses ; des contes imaginaires acquièrent du crédit. A propos, notamment, de l'apparition de bandes de maraudeurs le long de la lisière du Tell, on se croirait presque à la veille de quelque grand cataclysme.

Le devoir de l'administration est de faire la lumière dans les ténèbres !

La vérité, la voici :
Les émigrés algériens, réfugiés dans le Sahara marocain, renforcés d'un nombre considérable d'aventuriers de ces mêmes contrées, se sont rapprochés de notre Tell pour tenter quelque coup de main.

Mais partout ils ont trouvé portes closes : tous les défilés qui conduisent du Sahara au Tell étaient occupés. En deçà de ces mêmes défilés, les quelques villages avancés étaient garnis de troupes et auprès d'eux s'organisaient des colonnes prêtes à s'élaner.

Aucun malheur n'était donc à craindre, et, de fait, il n'y en a eu aucun à déplorer.

Répetons-le : pas un détachement ennemi n'a approché un village de dix lieues.
Si quelque accident s'était produit au loin, en arrière, ce qui n'est pas avéré, la cause en devrait être attribuée à ces paniques, malheureusement trop fréquentes, qui saisissent nos populations des campagnes à certaines heures, font désertir les maisons, et dont la cause déterminante

demeure inconnue, et, disons-le aussi, à cette fatale persistance des colons à ne prendre généralement à leur service, malgré tous les conseils donnés, que des valets indigènes qui s'agitent contre la police de la tribu, en venant chercher asile sous leur toit, et dont les mauvais instincts se réveillent tout particulièrement aux époques de troubles.

(Communiqué.)

On lit dans le *Moniteur* :

« Le gouvernement russe s'est tenu de l'opinion qui a attribué, d'après des informations recueillies en Angleterre, l'apparition du typhus contagieux des bêtes à cornes dans ce pays à une importation de bestiaux provenant du port de Revel.

Il a fait procéder sur ce point à une enquête, de laquelle il résulte qu'effectivement au mois de mai dernier, il a été embarqué à Revel pour l'Angleterre, sur le steamer *Tonning*, 321 bœufs, 331 moutons et 3 chevaux ; mais que la présence de la peste bovine a été constatée pour la dernière fois, en 1859, dans quelques rares domaines agricoles de l'Esthonie, à laquelle Revel appartient, et où elle avait été apportée par des bœufs venus de l'Ukraine ; que, depuis cette époque, on n'y a signalé ni peste ni autre épizootie. »

On lit dans la *Patrie* :

« Une dépêche particulière qui nous est adressée de New-York nous annonce que l'Empereur Maximilien aurait notifié aux puissances qui ont reconnu le Mexique, le choix qui lui vient de faire pour son successeur d'Augustin Iturbide, l'aîné des petits-fils de l'Empereur Iturbide.

Cette notification, qui porterait la date du 15 octobre, a dû partir pour l'Europe par le paquebot anglais qui a quitté la Vera-Cruz le 1^{er} novembre.

Augustin Iturbide est âgé de douze ans, et, d'après le décret impérial, il pourra être déclaré majeur à seize ans.

L'Empereur Maximilien a voulu, par cette décision, répondre à la fois au sentiment national mexicain et aux susceptibilités américaines, car l'Empereur Iturbide est né au Mexique, et ses cinq fils, après avoir fait leurs études en Europe, ont été se fixer avec leur mère aux environs de New-York.

Si ces faits se confirment, comme tout porte à le croire, car les dépêches qui les annoncent ont été apportées par un bâtiment de guerre anglais, de la Vera-Cruz à New-York, ils auront une importance considérable. »

On écrit de Londres, le 7 novembre :

L'arrivée du fameux croiseur confédéré le *Shenandoah* et sa reddition aux autorités anglaises vont très probablement accroître encore les difficultés diplomatiques entre les cabinets de Londres et de Washington. Naturellement, ce navire sera remis au gouvernement des Etats-Unis ; mais celui-ci veut qu'on lui livre l'équipage avec le bâtiment. La survenue d'une difficulté vraiment sérieuse. Si le *Shenandoah* est un pirate, il est l'ennemi de toutes les nations et appartient à la puissance qui a réussi à s'en emparer. Dans ce cas, nous ne pouvons laisser aller son équipage ; il faut qu'il soit jugé en Angleterre. Il est indiscutable que le crime de piraterie étant établi, le *Shenandoah* a commis une offense contre tous en général. Dans le cas contraire, nous pouvons rendre le navire, mais sans son équipage, car le droit des gens existant entre les nations n'autorise point l'abandon des prisonniers de guerre. Ainsi, dans l'un comme dans l'autre cas, l'Angleterre ne peut livrer les marins du croiseur confédéré, et cependant son refus offensera très certainement les Américains.

Le capitaine Waddell, commandant du *Shenandoah*, dit qu'il n'avait pas ajouté foi à la nouvelle de la défaite des confédérés, mais qu'il avait pensé que ces nouvelles étaient mises en circulation par les Yankees pour sauver leurs vaisseaux. La répétition de ces bruits n'a fait que le confirmer dans sa croyance. Mais dès que le capitaine Waddell fut informé d'une manière certaine de la chute de la confédération du Sud, il a désarmé son navire. Il ajoute que, même pour sa propre défense et celle de son vaisseau, il n'eût pas voulu tirer alors un seul coup de canon. S'il avait été seul en cause, ajoute-t-il, il se fût dirigé immédiatement vers un port des Etats-Unis ; mais il n'a pas cru devoir exposer ses hommes à un long emprisonnement comme prisonniers de guerre.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Marseille, 8 novembre.

Les lettres de Constantinople, du 4^{er} novembre, annoncent que le corps diplomatique, maintenant au complet, s'occupait de la question sanitaire. Le Sultan avait fait un riche cadeau à Fuad-Pacha pour son dévouement pendant l'épidémie. Il avait distribué aussi des récompenses en argent et des décorations aux médecins qui s'étaient signalés.

Londres, 7 novembre, 4 h. 5 minutes.
Consolidés anglais, 88 7/8. Consolidés turcs, 47 5/8. Mexicains, 25 5/8. Dette passive espagnole, 28 7/8. Grecque, 19 1/4. Bonds, 46 1/8.
Il a été déposé aujourd'hui 320,000 livres sterling à la Banque d'Angleterre, de 210,000 pour le Brésil.

Londres 8 novembre.

Le *Morning-Post* considère comme certaine la nomination de lord Granville à l'ambassade britannique de Berlin. Le même journal s'occupe des difficultés que rencontrera le comte Russell s'il fait entrer dans le Cabinet MM. Horsman et Lowe, qui sont connus pour des adversaires de la réforme. Il dit que M. Bright votera avec les Tories s'ils acceptent la réforme, et ajoute que les amis de M. Horsman et Lowe voteront aussi avec les Tories.

Dublin, 8 novembre.

L'Avocat Lubz, propriétaire de l'*Irish People*, a reçu l'avis que jeudi prochain, l'avocat-général proposerait d'arrêter sa procédure contre le lord-lieutenant d'Irlande et de rejeter sa plainte.

M. Moslyn, avocat de la Couronne, a déclaré sous serment que les assertions de M. Lubz, concernant le lord-lieutenant, étaient fausses et que les actes dont se plaignait ce dernier étaient des actes commis par le lord-lieutenant comme représentant de la Reine.

MM. Lubz, O'Bary, O'Donovan et Malcolby font un procès au *Freeman's Journal*, comme les ayant calomniés en publiant la pastorale du docteur Cullen, relative au fénianisme et à l'orangisme.

Pointe de Galles, 20 octobre.

On mande de Shang-Hai, le 9 :
La question de la suppression des corsaires, qui deviennent de plus en plus dangereux dans les eaux chinoises, prend chaque jour plus d'importance.
La ville de Taku a été évacuée par la garnison alliée.
Un ouragan a désolé Manille.

Copenhague, 7 novembre.

Le comte Frysensborg a déclaré aujourd'hui, dans la séance du Folkething, que le gouvernement adoptait le projet de Constitution élaboré par la commission mixte, et qu'il désirait la prompt solution de la question constitutionnelle, celle-ci étant d'une égale importance pour la position extérieure et pour la position intérieure du Danemark.

Le projet de Constitution a été adopté par les deux Chambres et soumis à la sanction royale. Il sera ensuite présenté au Rigsdag.

Copenhague, 7 novembre.

Le projet de Constitution a été adopté dans le Folkething par 74 voix contre 24, et dans le Landsting par 44 contre 10.
La session sera close demain.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 40 NOVEMBRE 1865.

N° 7

LA

FEMME D'UN VANITEUX.

LES ÉPOUX.

(Suite.)

Le lendemain matin nous retrouvons les deux époux assis dans le même petit boudoir.

« Mon bon Albert, dit Hélène, tu m'as quitté mécontent hier soir, et j'en ai été vivement affligée. A quelques-unes de tes paroles, il m'a semblé comprendre que tu me sacrifiais tes goûts et que tu te méprenais sur les miens. Je désirerais donc une franche explication avec toi ; veux-tu que je te fasse lire dans mon cœur ?

« Certainement ! je suis même fort curieux de déchiffrer cette belle page sans doute très-romanesque, très-fantastique et tout à fait en dehors de la réalité.

« Trêve de ce ton moqueur, Albert ! Causez, sérieusement, car il s'agit de notre bonheur à tous deux. Ce que j'aime, ce n'est pas le tourbillon du monde, c'est l'existence domestique, pleine d'amour et de paix. Renonçons à ces plaisirs frivoles qui ne procurent de jouissance ni au cœur, ni à l'esprit et ne laissent après eux que lassitude et que yide. Adoptons une vie

(1. reproduction interdite.)

simple et retirée, un train de maison plus modeste, et appliquons au soulagement de ceux qui souffrent ce superflu que nous dépensons en folies. »

Elle s'arrêta, car la mine de son mari, loin d'être encourageante, s'assombria de plus en plus.

« Je l'avais bien dit ! répliqua-t-il en se levant et se mettant à marcher dans la pièce. Voilà bien de tes idées folles ! Ma chère Hélène, l'imagination, c'est magnifique pour écrire des poésies ; mais, dans la vie pratique, la raison vaut mieux. Toi, faite pour le bonheur domestique, pour les joies paisibles du foyer, allons donc ! Avant un mois, tu m'étourdissais de plaintes sur ton ennui. Je connais mieux que toi ce qui convient à ton caractère et à tes penchans. D'ailleurs le bon sens devrait te dire qu'un homme qui a mes légitimes aspirations ne peut se confiner dans un coin à roucouler avec sa femme. Il lui faut le contact incessant avec la bonne société. Je ne veux pas non plus passer pour parclimonieux, et enfin la délicatesse aurait dû t'interdire ces insidieuses flexions sur mes dépenses. »

Pour couper court à toute discussion, M. Ochard se retira. Hélène comprit avec douleur qu'elle ne pouvait rien changer à sa position ; que le conseiller-faisait d'elle un prétexte pour se livrer à ses goûts et satisfaire sa vanité à lui. Cette conduite lui sembla déloyale ; elle en éprouva comme de l'indignation, et elle fut prise d'un grand découragement à l'idée de continuer ainsi, malgré elle, à se laisser traîner de plaisir en plaisir. Mais elle avait juré devant Dieu ; mais elle s'était promis à elle-même de faire le bonheur de son mari. Puisqu'il le méritait, le bonheur, à

briller en tout, puisqu'il avait plus d'orgueil que d'amour, eh bien, elle se résignerait à cette privation de repos et de joies domestiques.

« Pourvu qu'il soit content, qu'importe le reste ? se dit-elle. Je finirai par en mourir ; mais quelle valeur la vie a-t-elle pour moi ? Je n'ai pas d'enfant, pas d'être auquel je sois nécessaire ; je ne le suis même point à mon mari. »

Elle s'approcha d'un fenêtré, leva les yeux au ciel et rêva longtemps à ses parents qui n'étaient plus. Enfin ses regards tombèrent sur une femme proprement mise qui passait dans la rue, un enfant sur le bras.

« Que ne donnerais-je point, pensa-t-elle, pour posséder la même richesse que cette pauvre femme ! Ma vie serait tout autre si j'avais un enfant à qui la dévouer. Mais Dieu ne m'a pas jugée digne de cette faveur. »

Julie vint lui annoncer que Mme Dalbray l'attendait au salon. Hélène y courut. Après l'avoir maternellement embrassée, sa tante lui prit la tête à deux mains et lui plongea dans les yeux un regard scrutateur.

« Ma chère enfant, lui dit-elle, je viens tout exprès pour causer intimement avec toi et te demander sans détour : Es-tu réellement heureuse ? »

La voix de Mme Dalbray trahissait une si profonde tendresse, une si anxieuse sollicitude qu'Hélène faillit fondre en larmes et épancher toutes ses souffrances dans le sein de cette véritable amie. Cependant elle n'en fit rien ; l'habitude, acquise dès l'enfance, de maîtriser ses impressions, lui donna la force de ne point affliger sa seconde mère et de ne pas nuire à son mari dans l'esprit de Mme Dalbray. Elle

répondit avec sa douceur accoutumée :

« Si je ne me sens pas toujours heureuse, la faute en est uniquement à ma nature revêche et exaltée. Albert m'aime beaucoup, il est toujours bon et affectueux avec moi ; il fait tous ses efforts pour combattre mon penchant à la mélancolie. »

« Es-tu sincère en ce moment comme tu le serais avec ta mère si elle vivait encore ? Hélène, c'est elle qui te parle par ma bouche. Répond-moi comme tu lui aurais répondu. »

« C'est ce que je vais faire, dit Hélène avec une profonde gravité. Je connais une femme que je considère comme le modèle de notre sexe. Un jour qu'elle venait de causer avec son mari, je lui demandai quel était le nuage qui assombrait son front. « Enfant, répliqua-t-elle, ne m'inquiète pas. Une tierce personne, fût-elle une mère, ne doit jamais chercher à savoir ce qui se passe entre des époux. »

« Un tiers est toujours de trop ; ne pouvant être tout à fait impartial. » Pourriez-vous, ma tante, me nommer cette personne sensée ? N'était-ce point Mme Sophie Dalbray ? J'ai gardé chacune de ses paroles gravées dans le fond de mon cœur. »

Mme Dalbray embrassa silencieusement sa nièce. Au même instant, Julie vint prévenir Mme Ochard que deux messieurs l'attendaient pour répéter avec elle un trio qu'ils devaient chanter à une soirée.

« Va, mon enfant, dit Sophie. J'irai te rejoindre tout à l'heure. Il y a longtemps que je n'ai vu notre bonne Julie. J'ai envie de causer un peu avec elle. »

Quand Hélène se fut retirée :
« Julie, ta maîtresse ne paraît pas heureuse. Quelle en est la cause, à ton avis ?
— La vie agitée qu'elle mène, madame. »

Ici Julie dit à Mme Dalbray ce que nous savons déjà, puis elle ajouta en pleurant :

« Et ce n'est pas tout ! On croit ma pauvre maîtresse vaine et coquette ; on plaint M. le conseiller comme s'il était tyrannisé par madame ! Ah ! j'aurais voulu vous dire tout cela depuis longtemps ; je n'ai pas osé tant que vous ne m'interrogiez pas. »

« Merci, Julie. — Et Mme Dalbray lui tendit la main. — M. Ochard est-il chez lui ? »

« Oui, madame. »

« Veux-tu bien aller lui dire que je lui demande quelques minutes d'entretien ? »

Un instant après, Albert se présenta d'un air épressé et salua Mme Dalbray avec la grâce et la courtoisie d'un parfait homme du monde.

« Vous avez demandé à me parler, ma tante. Je suis à vos ordres. »

« Asseyez-vous, Albert. Ce que j'ai à dire concerne exclusivement votre femme. »

Il obéit, mais sans parvenir à dissimuler tout à fait sa mauvaise humeur sous un obligeant sourire.

« Hélène ne paraît pas bien contente, poursuivit Mme Dalbray. A mon arrivée de la campagne, je l'ai trouvée fort changée, et, depuis, elle est devenue plus pâle encore. Vous qui l'aimez tant, mon cher neveu, vous devriez l'engager à abuser moins des plaisirs. Ces veilles continuelles, ces fatigues compromettent sa santé ; il faut y mettre des bornes, si sa vie vous est chère. »

« Vous m'étonnez, ma tante. Hélène ne m'a jamais semblé aussi gaie, aussi parfaitement bien dans son élément. J'ose affirmer que, pour une personne de son caractère, c'est un besoin de voir le monde. »